

Lundi 5 janvier 2015

INVITATION PRESSE
Présentation de l'accord cadre pluriannuel 2014-2020
signé entre la CTC et EDF

En 2014 la Collectivité Territoriale de Corse via l'Agence d'Aménagement durable, de planification et d'Urbanisme de la Corse (AAUC) et EDF ont conclu un accord pluriannuel portant sur le développement de la Maîtrise de l'Energie en Corse.

Ce partenariat rejoint pleinement les objectifs fixés par le SRCAE de Corse notamment en matière de réduction des consommations d'énergie dans le secteur du bâtiment et vise à encourager et initier le développement et le soutien d'actions diverses dans les domaines de l'efficacité énergétique, la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables dites de substitution aux énergies fossiles.

Chacun des partenaires prévoit de mobiliser un budget de 8,5 millions d'euros pour la période 2014-2020.

Les partenaires vous convient à une présentation de cet accord- cadre articulée en deux temps:

Mercredi 7 janvier

11h - Hôtel de Région (salle 2)

**Présentation du partenariat par Maria GUIDICELLI, Présidente de l'AAUC et
Patrick BRESSOT, Directeur Régional d'EDF**

14h30 – Présentation opérationnelle des dispositifs d'aides CTC-EDF

**Visite d'installations réalisées chez un particulier, M. Makarewicz
164 Lotissement Paese di Ruppione (Commune de Pietrosella)**

NB : plan d'accès pour la visite en page suivante.

AGENCE D'AMENAGEMENT DURABLE , DE PLANIFICATION ET
D'URBANISME DE LA CORSE (AAUC)
5, rue Prosper Mérimée – Ancienne clinique Ripert
CS 40001
20181 Ajaccio Cedex 1

EDF
2, avenue Impératrice Eugénie
20174 Ajaccio Cedex

CONTACTS PRESSE :

Béatrice SIMONI (EDF) 06 85 67 08 58
Marie BACCI (AAUC) 06 86 21 91 23

Accès à la résidence de M. MAKAREWICZ au 164 Lotissement Paese di Rupione (Commune de Pietrosella):

